

VENDREDI 8 FÉVRIER 2019

Amphithéâtre de la Maison de la CEF
58 avenue de Breteuil, à Paris.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Participation aux frais : 45 euros

11 h ➡ Pause café 13 h ➡ Déjeuner 16 h ➡ Pause café

INSCRIPTION AVANT LE 1^{er} FÉVRIER

➡ <https://bit.ly/2KAjnMZ>

Nombre de places limité

ACCOMPAGNER LES PERSONNES DÉBOUTÉES

AVEC LA PARTICIPATION DE :



CENTRE
PRIMO LEVI
VIVRE APRÈS
LA TORTURE



La Cimade
L'humanité passe par l'autre

gisti, groupe
d'information et
de soutien des
immigré-e-s

ceras
Recherche et Action sociales



diocèse
de Nancy et de Toul

ÉGLISE
CATHOLIQUE
EN SARTHE

diocèse
& NICE

ET D'AUTRES...

Pour en savoir plus sur la pastorale des migrants et la journée d'étude :
www.migrations.catholique.fr

Service national de la pastorale des migrants et des personnes itinérantes (SNPMPI).

Renseignements : tél. 01 72 36 69 47 E-mail : migrants@cef.fr



SERVICE NATIONAL DE LA PASTORALE
DES MIGRANTS ET DES PERSONNES ITINÉRANTES
58 AVENUE DE BRETEUIL – 75007 PARIS

Organisée par le Service national de la pastorale des migrants (Conférence des évêques de France), cette journée s'intéressera à l'accompagnement des personnes déboutées dans les cadres politique et juridique actuels.

Elle permettra de s'informer, de prendre du recul, de peser les enjeux, d'explicitier les défis, de partager les bonnes pratiques ou encore de réfléchir à la spécificité d'une réponse chrétienne.

9h15 ➔ ACCUEIL

P. Carlos Caetano, cs, directeur du Service national de la pastorale des migrants et des personnes itinérantes.

LES PERSONNES DÉBOUTÉES, introduction sous forme de regards croisés

9h30-11h ➔ [1h30]

Table ronde modérée par M. Josselin Dravigny,
rédacteur en chef de la revue Migrations et société

Le phénomène des personnes déboutées est parfois difficile à appréhender, tant dans ses causes (multiplicité des motifs de refus d'un titre de séjour, critères et bien-fondé des décisions, etc.) que dans ses effets (conséquences pour les personnes, perspectives d'avenir, etc.). Une chose cependant est certaine, le refus d'octroi d'un titre de séjour plonge les personnes concernées dans une grande précarité : fin de certains droits, fragilité psychologique, vie dans la clandestinité, etc. Sachant combien cette précarité rend les personnes vulnérables, il est bon de rappeler que celles-ci ne sont pas dénuées de droits au regard de la loi, mais aussi, que l'Église invite les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté à ne retenir comme seul critère pour les considérer que celui de notre commune humanité.

INTERVENANTS CLAIRE SABAH (Secours catholique, département Accueil et droits des étrangers), SIBEL AGRALI (Primo Levi, directrice des centres de soin), MAGUY PELLERIN (Gisti, formatrice), CHRISTIAN MELLON, SJ (CERAS).

RESTER OU PARTIR ?

Éclairer les enjeux et défis d'un choix contraint

11h30-13h ➔ [1h30]

Table ronde modérée par M. Jean Fontanieu,
secrétaire général de la Fédération de l'Entraide protestante

Être débouté d'une demande de titre de séjour ne sonne pas nécessairement le glas de tout espoir de régularisation. Parfois, des possibilités existent qu'il faut connaître et savoir évaluer de façon réaliste en tenant compte des spécificités de chaque situation. Toutefois, au risque de ne pas réellement servir la personne, une telle évaluation doit toujours se faire en gardant à l'esprit son enjeu ultime, celui de discerner non pas d'abord un « moyen de rester », mais bien un « projet de vie ». Et si, après réflexion, un retour vient à s'envisager, il est important de tenter de le préparer au mieux, d'une part en examinant les défis (psychologiques, sociaux, économiques, etc.) auxquels la personne sera confrontée, d'autre part en se renseignant sur les acteurs proposant une aide au retour et à la réinsertion.

INTERVENANTS LISE FARON (CIMADE, directrice des pôles thématiques), ANNIE BIGOT (déléguée à la pastorale des migrants, diocèse du Mans), LUCA MARIN (directeur du CIEMI), DIDIER LESCHI (directeur général de l'OFII).

ACCOMPAGNER LE QUOTIDIEN des personnes déboutées

14h30-16h ➔ [1h30]

Table ronde modérée par Mme Geneviève Jacques,
ancienne présidente de la CIMADE

La vie des personnes déboutées est marquée par la précarité et, conséquence logique de celle-ci, par une grande difficulté à se projeter dans l'avenir. Dans ces conditions, tout accompagnement suivi peut se révéler difficile et sembler voué à déboucher sur une impasse. Pourtant, des initiatives visant à accompagner ces personnes dans leur vie quotidienne en les aidant à s'orienter vers le futur existent bel et bien. Dans ce soutien aux personnes déboutées, une attention particulière doit être accordée aux familles dont l'accompagnement répond à des enjeux spécifiques et recèle des défis propres. De même, afin d'honorer toutes les dimensions de la personne humaine, une attention spécifique doit être prêtée aux dimensions sociales et spirituelles. Les activités conviviales et pastorales sont ainsi à encourager.

INTERVENANTS BAUDOIN VAN OVERSTRAETEN (directeur du JRS Belgique), LUCILE NERESTAN & RANA MOUGHANIE (coordinatrices à la plateforme familles de l'Ordre de Malte), FRANÇOISE RICHARD (présidente de l'association La Belle Porte, diocèse de Nancy), SR JOËLLE STAQUET, pse (volontaire à la Maison Maria Skobtsova, Calais).

BIEN SE SITUER DANS L'ACCOMPAGNEMENT des personnes déboutées

16h30-18h ➔ [1h30]

Table ronde modérée par le P. Antoine Paumard sj,
directeur du JRS France

L'accompagnement des personnes déboutées exige un effort constant pour bien se situer. Bien se situer par rapport à la loi, laquelle peut s'opposer aux convictions personnelles au point, parfois, de conduire à se poser la question de la désobéissance civile ; bien se situer par rapport aux autres acteurs concernés par la problématique des personnes déboutées, pouvoirs publics ou autres acteurs associatifs dont les motifs ou les modalités d'action nous sont plus ou moins proches ; bien se situer par rapport à la personne déboutée elle-même, en entretenant avec elle, à toutes les étapes de l'accompagnement, une relation fondée sur une parole de vérité ; bien se situer, enfin, par rapport à soi-même lorsque parfois, face à l'ampleur de la tâche et l'adversité, survient la frustration ou pointe le découragement.

INTERVENANTS FRANÇOIS SOULAGE (président du collectif Alerte), MGR DENIS JACHET (évêque auxiliaire de Paris, responsable de la pastorale des migrants), PHILIPPE COLLET (délégué à la pastorale des migrants, diocèse de Nice), SR CHRISTINE KOHLER, pse (directrice adjointe du SNPMPI et bénévole chez Dom'Asile).

18h00 ➔ CONCLUSION